

COMITE REGION SUD Provence Alpes Cote D'Azur F.F.C

B M X

ASSURANCES et DROITS

EPREUVES INTERREGIONALES 2019-2020

DROITS	105 €
ASSURANCES	105 €
TOTAL	210 €

.Applicable par journée d'épreuves

.Championnat Régional : A réception des feuilles d'engagements et des résultats validés , le club organisateur recevra le remboursement de 50% de l'assurance payée initialement.

.A réception de la facture émise par le Comité Régional REGION SUD relative aux engagements , le club organisateur devra payer celle-ci sous huit jours .

.Droits d'engagement 2020 . (identiques à 2019)

Pour les Poussins - Pupilles - Benjamins : 10 €
 Pour les Minimes - Cadets : 10 €
 Pour les juniors et + : 10 €

.La reversion des clubs organisateurs au Comité Régional est de :

Pas de changement par rapport à 2018

1 € par compétiteur Poussins - Pupilles - Benjamins

5,5 € par compétiteur Minimes - Cadets

7,2 € par compétiteur pour les autres catégories.

.La reversion par le Comité Régional à la FFC est de :

3 € Pour les Minimes et Cadets

3,7 € Pour les Juniors et +

.Pour mémoire le club organisateur récupère :

9 € pour les Poussins - Pupilles et Benjamins

4,5 € pour les Minimes et Cadets

2,8 € pour les juniors et +